

Maître d'ouvrage



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU PAS-DE-CALAIS
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Pôle plans de prévention des risques

Vu pour être annexé à mon arrêté d'approbation du **06 JUIL, 2021**

Le Préfet,

Louis LE FRANC

Plan de Prévention du Risque Inondation

PPRI du bassin versant du Wimereux



© DREAL Hauts-de-France

**Note de Présentation
Règlement
Bilan de la concertation
Cartographie des aléas
Cartographie des enjeux
Cartographies des hauteurs d'eau
Cartographies du zonage réglementaire**

Maître d'œuvre



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Direction Départementale
des territoires et de la mer*

Communes de: Alincthun, Maninghen-Henne,
Belle-et-Houllefort, Pernes-lès-Boulogne,
Bellebrune, Pittefaux, Boursin, Rety, Colembert,
Saint-Martin-Boulogne, Conteville-lès-Boulogne,
Wierre-Effroy, Le Wast, Wimille

APPROBATION

Dossier PPRI du bassin versant du Wimereux

Documents reliés

- Notice explicative
- Arrêté d'approbation du PPRI du bassin versant du Wimereux du 6 juillet 2021
- Arrêté préfectoral de prescription du PPRI du bassin versant du Wimereux du 17 juillet 2019
- Décision de non-soumission à évaluation environnementale du PPRI du bassin versant du Wimereux du 3 juin 2019
- Plaquette de communication
- Note de présentation
- Règlement
- Bilan de la concertation et Annexes

Cartographies

- Carte informative des aléas : Échelle 1/25 000
- Carte informative des enjeux : Échelle 1/25 000
- Carte informative du zonage réglementaire : Échelle 1/25 000
- Cartes communales opposables du zonage réglementaire : Échelle 1/5 000
- Cartes communales des hauteurs d'eau : Échelle 1/5 000

Alincthun

Bellebrune

Belle-et-Houllefort

Boursin

Colembert

Conteville-les-Boulogne

Le Wast

Maninghen-Henne

Pernes-les-Boulogne

Pittefaux

Rety

Saint-Martin-Boulogne

Wierre-Effroy

Wimille